

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2024

(Réservé aux associations Vierzonnaises autres que sportives)
jusqu'au 31 juillet 2024 pour les demandes au titre de l'année 2024



NOM DE L'ASSOCIATION :

.....

MODE D'EMPLOI du dossier :

Vous devez compléter ce dossier qui comprend :

- 1 descriptif de votre structure (fiche signalétique p. 3)
- 1 dossier financier de demande de subvention municipale 2023 (p. 6 et 7)

Pièces à joindre au dossier (tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte):

- 1 relevé d'identité bancaire
- le compte-rendu de la dernière assemblée générale annuelle
- les statuts de l'association (**pour les associations créés en 2022 ou en cas de modification**) ou le récépissé de déclaration dans le cadre d'une création
- le règlement intérieur
- Justificatifs (factures) d'utilisations des fonds municipaux
- 1 attestation d'assurance obligatoire (responsabilité civile)

Observations diverses :

.....

.....

.....

.....

.....

FICHE SIGNALÉTIQUE – ASSOCIATION

Nom de l'association (en toutes lettres) :

Adresse du siège social : Tel :

Adresse pour correspondance : Tel :

E-Mail : Site internet :

Président (e) (Nom et prénom) : M. Mme
Tél : E-Mail :

Adresse :

Secrétaire (Nom et prénom) :
Tél : E-Mail :

Adresse :

Trésorier (Nom et prénom) :
Tél : E-Mail :

Adresse :

Date de création de l'association :

Date et lieu de déclaration de création en (sous)-préfecture :

Objet (description de l'activité) :

.....

.....

Nombre d'adhérents saison 2022/2023 :

Fédération d'appartenance :

Domiciliation bancaire : N° de compte :

Niveau de compétence : local départemental régional national

Section handicap oui non / Section baby (< 6 ans) oui non

Convention avec la Ville – objet :

.....

AIDES APPORTÉES

Avez-vous bénéficié d'une autre aide ? (Département, Région ...) oui (*) non

(*) si oui, nature de cette aide et à quelle occasion :

Financière :

Matérielle :

Technique :

Autre :

ACTIONS ENVISAGÉES EN 2024

NOM DE L'ACTION	DATE	LIEU	PUBLIC VISE	DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE POUR 2024
 DERNIER COMPTE DE RÉSULTAT approuvé pour l'année _____
 ET BUDGET PRÉVISIONNEL pour l'exercice 2023 ou saison 2022/2023

DÉPENSES (charges)

	Exercice année _____	Exercice prévisionnel
1 – LOCAUX		
1.1 LOYER		
1.2 Eau, électricité, gaz, chauffage		
1.3 Petit entretien, nettoyage		
1.4 Assurance locaux et matériel		
1.5 Location d'installation		
2 - PERSONNEL		
2.1 Salaires nets		
2.2 Charges sociales		
3 – GESTION		
3.1 PTT, affranchissement		
3.2 Téléphone		
3.3 Fournitures de bureau		
3.4 Documents, abonnements		
3.5 Entretien, réparation matériel		
3.6 Frais d'affiliation		
3.7 Frais d'arbitrage et engagements		
3.8 Divers (à détailler)		
4 – ACTIVITÉS		
4.1 Réunions, réceptions		
4.2 Déplacements		
4.3 Publicité		
4.4 Divers (à détailler)		
5 – ACQUISITIONS		
Divers (à détailler)		
A – TOTAL DES DÉPENSES		
EXCÉDENT DE L'EXERCICE		
TOTAL GÉNÉRAL		

(1) Fournir les justificatifs (factures) d'utilisation des fonds municipaux

DEMANDE DE SUBVENTION MUNICIPALE POUR 2024
 DERNIER COMPTE DE RÉSULTAT approuvé pour l'année _____
 ET BUDGET PRÉVISIONNEL pour l'exercice 2023 ou saison 2022/2023
RECETTES (produits)

	Exercice année _____	Exercice prévisionnel
6 – PARTICIPATIONS		
6.1 Entrées spectateurs		
6.2 Buvette		
6.3 Cotisations adhérents		
6.4 Autres (à détailler)		
7 - SUBVENTIONS		
7.1 Ville de Vierzon		
7.2 Départementales		
7.3 Conseil Régional		
7.4 C.N.D.S.		
7.5 Autres (à préciser)		
8 – PRODUITS FINANCIERS		
8.1 Intérêts sur placements		
8.2 Autres (à détailler)		
B – TOTAL DES RECETTES		
PERTE DE L'EXERCICE		
TOTAL GÉNÉRAL		
DERNIER BILAN DE TRÉSORERIE		
En €		En €
10 – Solde trésorerie en début de période		Solde en vos livres en fin de période
11 – Report total dépenses (A en moins)		- BANQUE
12 – Report total recettes (B en plus)		- CAISSE
		- PLACEMENTS
		- AUTRES
TRÉSORERIE DISPONIBLE		TOTAL

Ces 2 totaux doivent être identiques

MONTANT DE LA SUBVENTION SOLLICITÉE

□ €

Fait à VIERZON, le

Le Président :

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Document reçu le :

Dossier complet

Dossier incomplet

Remarques :

Dossier à remettre ou à adresser au plus tard :

- **le 31 juillet 2024** pour les demandes au titre de l'année 2024

Espace Maurice ROLLINAT
Pôle associations– 1er étage
Place Jacques BREL

18100 VIERZON

e-mail: pole.associations@ville-vierzon.fr